

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# COVID19 - Les industries mécaniques mobilisées

« Notre pays fait face à une crise sanitaire sans précédent et se prépare à une crise économique de grande ampleur. Un défi de taille que nous devons relever tous ensemble, en nous mobilisant, en maintenant notre appareil productif aussi fonctionnel que possible, dans le respect des règles de protection et de sécurité des salariés. » soutient Henri Morel, président de la FIM. Les industries mécaniques, au cœur de la production et de la logistique des autres secteurs, restent mobilisées, avec pour mot d'ordre de ne pas faire courir de risque à leurs salariés.

Le maintien de notre outil de production est essentiel : d'une part pour permettre aux personnels médicaux et aux Français de continuer à accéder aux produits de première nécessité et d'autre part pour que les entreprises assurent leur survie économique. Partout en France, de nombreuses entreprises industrielles ont mis en place des mesures sanitaires de grande ampleur pour permettre à leurs salariés de maintenir leur activité en toute sécurité (avec l'aide du guide publié récemment par l'UIMM).

Les industries mécaniques qui ont un impact décisif sur nombre de secteurs parmi lesquels le médical/pharmaceutique, l'agriculture, l'agro-alimentaire, la logistique, le transport, etc., continuent de faire tourner leurs usines.

La FIM s'associe donc pleinement à la position exprimée le 20 mars dernier par l'UIMM et les partenaires sociaux représentatifs de la branche de la Métallurgie, qui demandent :

- d'une part que « les entreprises adaptent scrupuleusement leur environnement de travail en mettant en place les mesures organisationnelles, collectives et individuelles qui permettent d'assurer la sécurité sanitaire de tous »
- d'autre part, « que les entreprises, pour assurer une continuité ou un retour progressif à l'activité, identifient en priorité les activités vitales nécessaires à leur fonctionnement, à celles des filières utiles au pays, ainsi que celles intra-filières ».

De son côté, la Fédération des Industries Mécaniques se mobilise aux côtés des entreprises qu'elle représente pour les tenir informées en temps réel des mesures, aides et accompagnements mis en place pour traverser cette crise. La Fédération a aussi décidé d'offrir un accès gratuit à sa lettre d'information quotidienne, sur les rubriques relatives au COVID - pendant les prochaines semaines- aux entreprises industrielles.

Date de publication : 23/03/2020

Contacts presse FIM :

**Isabelle Douvry**  
+ 33 (0)1 47 17 60 30  
[idouvry@fimeca.org](mailto:idouvry@fimeca.org)

**Anne Gleyze**  
+ 33 (0)1 47 17 60 29  
[agleyze@fimeca.org](mailto:agleyze@fimeca.org)

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, conçoivent des pièces, composants et sous-ensembles et équipements pour tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, la mesure, la photonique)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage, ...)